

Justificatif généré le 25/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289375>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001860_2022-04-08

TPCGI

Société par actions simplifiée

31 rue de Reuilly, 75012 Paris

R.C.S. : Paris 851 027 359

Activité : Travaux de maçonnerie, gros oeuvres, terrassement ouvrage de soutènement, blindage de parois de tranche puits et coffrages, peinture, Plaquiste, carrelage, faïence granite, mosaïque mur et sol, parquet, charpente métallique, soudure, serrurerie, bardage bois, bardage métallique, tuyauterie, couverture, façade métallique, plomberie, sécurité, nettoyage

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 08 avril 2022

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 octobre 2021 désignant liquidateur Selarl Fides en la personne de M^e Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)